

La chaîne des lacs et étangs du littoral aquitain

Un territoire unique, l'implication de tous



Mercredi 17 et jeudi 18 octobre 2018

Comment concilier enjeux, usages et biodiversité des plans d'eau

- Etude de définition et de faisabilité d'une gestion des plans d'eau à l'échelle du territoire des lacs de la façade atlantique

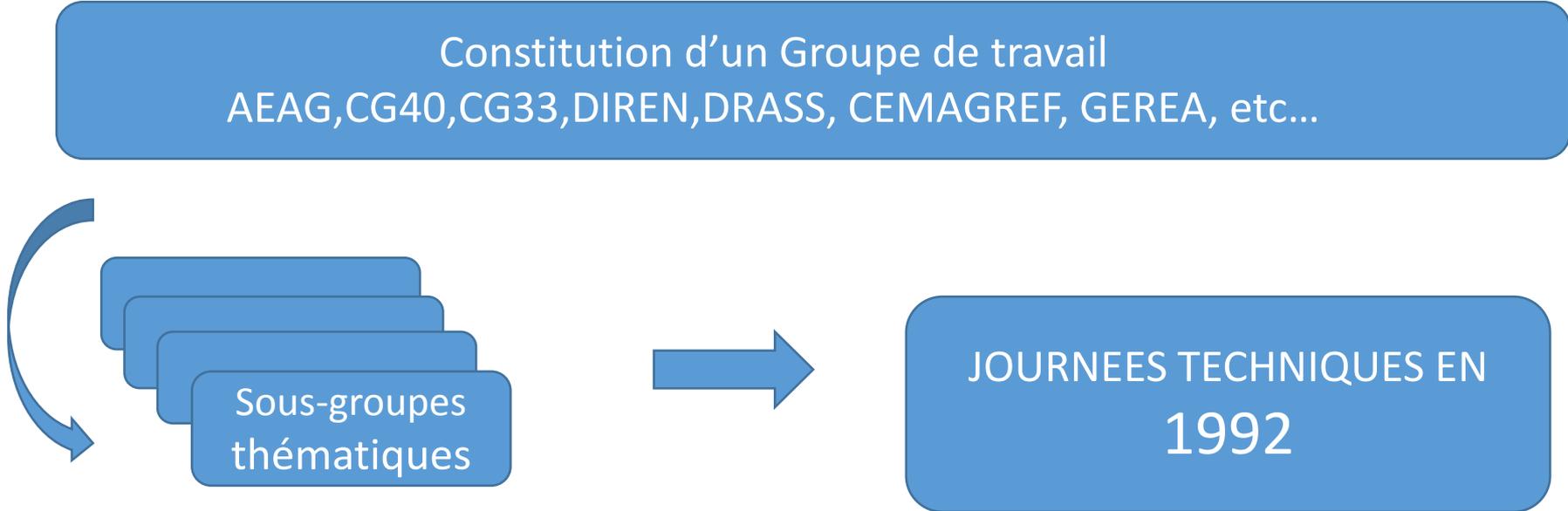
Jean-Pierre Rebillard – Guillaume Bourguétou
agence de l'eau Adour-Garonne

La chaîne des lacs et étangs du littoral aquitain



Une gestion territorialisée...

Constitution d'un Groupe de travail
AEAG,CG40,CG33,DIREN,DRASS, CEMAGREF, GERA, etc...



Sous-groupes
thématiques

JOURNEES TECHNIQUES EN
1992

...qui malheureusement s'est essouffée...

- Ces lacs et étangs **milieux remarquables, uniques en Europe, riches de biodiversité,** accueillent de **multiples usages** font dorénavant partie à part entière de l'outil de planification du bassin Adour-Garonne **fleuron du bassin Adour-Garonne**



Deux initiatives :

- **Organiser** des journées techniques pour le partage de la connaissance
- **Engager** - sous sa maîtrise d'ouvrage - **une étude** de faisabilité d'une **organisation collective de la gestion** sur ces territoires

Les prérequis

- **Toute seule dans son coin AEAG ne pourra jamais atteindre cet objectif**
- **Partage** d'une réflexion à mener avec **les acteurs locaux**
- **Pas de parti pris sur la finalité de la réflexion qui s'engage demain**

Des gestionnaires...



dont les points de vue peuvent être divergents....



Les projets menés sur le territoire



La chaîne des lacs et étangs du littoral aquitain

université
de BORDEAUX



Syndicat Mixte de
Bassin Versant des Lacs



SIAEBVELG



Géolandes

Jeudi 18 octobre 2018

Le partage et la concertation seront toujours des **éléments moteurs pour fédérer les acteurs** de

ce territoire et ceci d'autant plus que :

- dans le contexte du changement climatique les conflits d'usages et le partage des ressources peuvent devenir de plus en plus prégnants
- Contexte budgétaire « tendu »

L'organisation de l'étude

Comité de Pilotage

Bureau d'études Animation

Un Secrétariat technique

- Le chargé d'étude plans d'eau
- Un représentant du service données
- Le chef de service connaissance

Un Comité technique

- 2 représentants de l'agence (siège et délégations),
- 1 représentant des services techniques des structures locales (Géolandes, Sieabvelg, SAGE Lacs Médocains et SAGE Born et Buch, GIP Littoral)
- 1 représentant de l'ARBNA

Le suivi de l'étude et le planning prévisionnel

Un **Comité de Pilotage** pour orientation de la démarche et validation des résultats présentés par le Comité technique

Chargé d'études Agence « plan d'eau »
Chef de service Connaissance
Délégué régional et/ou son représentant

Elus désignés par :
La Région
Les Départements
Les structures locales (y compris syndicats)

Services techniques des :
Conseils départementaux
Chambres d'agriculture 40 et 33
DDTM 40 et 33
AFB NA
DREAL
ONCFS
ONF

Associations (APE, APN, RNN, ARB NA, ARFCI, autres...)

Fédérations de pêche et de chasse

Représentants de la recherche (ex : Irstea, Université Bordeaux)

Représentants :
Industriels
Milieu forestier (CNPF, SYSSO)
Entreprises privées

Objectifs et dynamique de l'étude

Apporter un appui aux acteurs du Littoral aquitain (collectivités territoriales, syndicats de rivières et communautés de communes ou d'agglomération, GIP, PNR...) et à l'agence de l'eau Adour-Garonne pour :

Contribuer à la mise en cohérence des interventions

Favoriser une réflexion collective

Assurer la conformité

Objectifs et dynamique de la démarche d'étude

Les moyens à mettre en œuvre sont :

Comprendre l'organisation actuelle de la gestion du grand cycle de l'eau sur le littoral aquitain,

Définir et valider les besoins et enjeux techniques et politiques

Proposer puis préciser les modalités d'un dispositif global de gouvernance

In fine, permettre aux membres du COPIL de décider en toute connaissance de cause des suites à donner à la démarche.

Les grandes étapes de la mission

Mission 1 :

- **réaliser un état des lieux** des enjeux «eau et milieux aquatiques»
- **recueillir les attentes et les besoins des acteurs locaux** vis-à-vis d'un mode de gouvernance interdépartemental
- **proposer les fondements d'un mode de gouvernance** : priorités, domaines d'intervention et compétences à mobiliser.

VALIDATION DU COMITE DE PILOTAGE

Les grandes étapes de la mission

SOUS RESERVE DES DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE

Mission 2 (selon les résultats de la mission 1) :

Une analyse juridique et financière des statuts possibles, des coûts de fonctionnement pouvant mettre en œuvre le mode de gouvernance envisagé et une évaluation des impacts induits ou souhaitables sur les structures locales existantes.

Intérêt d'une organisation collective

